RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Georges Brassens
94440 SANTENY

SECTION SPORTIVE JUDO

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Sommaire :

1. La section sportive judo

2. L'objectif

3. Le fonctionnement

4. Le dossier d'inscription

5. La fiche de renseignements

6. L'acte de candidature

LA SECTION SPORTIVE JUDO :

Depuis septembre 2021, si un élève souhaite concilier judo et études, c'est possible.
Le collège Georges Brassens de Santeny-Marolles en Brie, en partenariat avec le comité départemental de judo du Val de Marne et le Judo-Club de Marolles en Brie, vous propose d'intégrer la section sportive du collège pour allier études et judo.
L'élève recevra le même enseignement que les autres avec un emploi du temps qui lui permettra de s'entraîner deux fois par semaine. Il pourra donc se perfectionner tout en conciliant une scolarité normale. Les entraînements auront lieu sur les horaires scolaires. Le collège s'engage donc à offrir un emploi du temps adapté tout en assurant un suivi scolaire rigoureux pour que l'élève réussisse dans son parcours.

L'OBJECTIF :

Intégrer la section sportive judo doit permettre à l'enfant de favoriser la réussite scolaire tout en développant l'épanouissement personnel, la responsabilisation ainsi que le respect des règles et d'autrui afin d'amener chaque élève à son meilleur niveau scolaire et de performances sportives.

LE FONCTIONNEMENT :

1) Aménagement scolaire et scolarité :

Les élèves inscrits en section sportive judo suivent les cours normalement au sein du collège. Ils bénéficient d'un emploi du temps aménagé leur permettant de pratiquer le judo deux fois par semaine sur les horaires scolaires.

2) Public concerné :

Les élèves entrant en section sportive devront avoir déjà pratiqué en club ou en milieu scolaire. Ils pourront rester licenciés dans leur club d'origine. Une licence fédérale leur sera demandée pour pouvoir participer aux compétitions fédérales et aux entraînements en club ainsi qu'une licence UNSS pour participer aux compétitions scolaires.

3) Lieu d'entraînement :

Les cours de judo auront lieu au Dojo de Marolles en Brie le mardi et le jeudi de 15h00 à 17h00.
Les élèves se rendront au Dojo au départ du collège avec l'enseignante.
Régulièrement, un entraînement supplémentaire se fera en commun avec le Judo-Club de Marolles en Brie le mercredi de 18h00 à 19h15 (entraînement non obligatoire mais vivement conseillé).

4) Suivi scolaire :

Un bilan scolaire sera effectué régulièrement avec le professeur en charge de la section. Un soutien scolaire pourra être proposé à l'enfant en fonction des besoins des élèves.

5) UNSS :

Les élèves de la section sportive pourront participer aux entraînement de l'AS du collège (le midi ou le mercredi) dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Les élèves seront formés à l'arbitrage et pourront passer le niveau district, départemental ou académique.

6) Un encadrement qualifié et spécialisé :

La section sportive judo est sous la responsabilité du chef d'Établissement M. REYDY. La coordination de la section ainsi que les entraînements seront dirigés par Mme ORSET, professeure d'EPS au collège et professeure de judo diplômée d'état.

7) Les partenaires :

La section sportive judo est en partenariat avec le comité départemental de judo du Val de Marne et le Judo-Club de Marolles en Brie.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION :

Le dossier est à renvoyer à l'adresse suivante :

Collège Georges Brassens
2 impasse Georges Brassens
94440 SANTENY

Pour tout complément d'information, contacter :

Mme ORSET
orset.florence@orange.fr

Les documents à joindre au dossier :

- la fiche de renseignement
- le document acte de candidature
- une dérogation pour les élèves hors secteur (la demande de dérogation est à récupérer auprès de la directrice ou du directeur d'école et doit être envoyée avant le 16 mai 2022 à la DSDEN pour être étudié en commission départementale le 25 mai 2022), une fois que l'enfant aura été sélectionné par l'enseignante.

Une convocation par mail sera envoyée pour un entretien **le mercredi 20 avril 2022** au collège Brassens pour les élèves hors secteur de Santeny-Marolles en Brie.

Les élèves du secteur seront convoqués **le mercredi 4 ou 11 mai 2022** au collège pour un entretien.

Les critères retenus pour l'entrée dans la section sportive sont essentiellement le parcours sportif de l'élève et sa motivation.

Fiche de renseignements pour l'inscription en section sportive judo du collège Georges Brassens de Santeny-Marolles en Brie
Année scolaire 2022/2023

Nom de l'élève : ..... Prénom : .....

Sexe : M ☐ F ☐ Date de naissance : .....

Téléphone des parents ou du responsable légal : Père ..... Mère .....

Courriel des parents : Père .....

Mère .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Établissement scolaire actuel .....

Classe actuelle : .....

Classe demandée : 6ème ☐ 5ème ☐ 4ème ☐ 3ème ☐

Régime : Demi-pensionnaire ☐ Externe ☐

L'enfant, a-t-il déjà pratiqué le judo ? OUI ☐ NON ☐

En fait-il en club? OUI ☐ NON ☐

Si oui dans quel club ? .....

En a-t-il déjà fait auparavant en club ? OUI ☐ NON ☐

A-t-il pratiqué le judo dans le cadre scolaire ? OUI ☐ NON ☐

A-t-il pratiqué à l'école primaire ? OUI ☐ NON ☐

A-t-il pratiqué le judo pendant les cours d'EPS ? OUI ☐ NON ☐

A-t-il pratiqué dans le cadre de l'AS (association sportive du collège) ? OUI ☐ NON ☐

A-t-il déjà fait des compétitions ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, à quel niveau ? .....

Quels résultats ? .....

ACTE DE CANDIDATURE

Je soussigné (responsable légal du candidat) …….

autorise mon fils/ma fille (Nom et Prénom) ……..

à se porter candidat(e) à la section sportive.

Date et signature du/des responsables